A 13c

John Carter Brown
Library
Brown University

Extrait des regiſtres des délibérations de l'aſſemblée provinciale & proviſoirement adminſtrative de l'oueſt.

Séance du 3 ſeptembre 1791 au matin.

L'aſſemblée voulant récompenſer le zèle des gens de couleur libres, qui reſtent ſoumis aux loix & fidèles aux blancs leurs patrons légitimes, s'enrôlent pour défendre la cauſe de leur pays, ordonne qu'après avoir été inſcrits ſur un regiſtre tenu dans les municipalités de leur domicile, il ſera délivré à chacun d'eux, par un officier municipal de ſervice, un ruban aux trois couleurs, portant le timbre de l'aſſemblée, pour être porté à la boutonnière; & que ceux d'entre eux qui au jugement des municipalités, pourroient à l'avenir ſe rendre indignes de cette décoration, en ſeront dépouillés à la tête de leur compagnie. Ordonne que le préſent ſera adreſſé à toutes les municipalités, pour tenir la main à ſon exécution; qu'elles délivreront à chaque homme de couleur libre qui aura obtenu le ruban un certificat pour en conſtater la remiſe.

Ordonne en outre que le préſent ſera imprimé au nombre de cinq cents exemplaires.

Fait en ſéance, les jour & an que deſſus. *Signé*, Poncet, préſident; Beraud père & Rochefort, ſecrétaires. Collationné. *Signé*, Huard le jeune, ſecrétaire garde des archives.

AU PORT-AU-PRINCE, de l'imprimerie nationale.

15. 7bre 1791.

N° 615.

71
72

73

E779
T653m
1-Size
v. 2